

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 AVRIL 2021



N° 44/2021

Le 30 avril deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 23 avril 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt ; MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoint ; Mmes Dollez, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Aubry, Foviaux, Mmes Coulon, Flagothier, M. Rousseau, Mmes Barre, Vigne et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, M. Berthelot par M. Hamot, Mme Delormel par M. Desmedt, Mme Konan par M. Bourgeteau, M. Kwak par M. Aubry.

ABSENTS EXCUSES : M. Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 28
Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Admissions en non-valeur.

Le Conseil Municipal,

Vu la Commission de Finances en date du 26 avril 2021

Sur proposition de Monsieur le Maire,

DÉCIDE d'admettre en non-valeur les recettes impayées pour un montant de 590,09 €

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

